



CHARTRE POUR LA PRÉVENTION DES CONDUITES ADDICTIVES ET LA PROMOTION DE LA SANTÉ EN MILIEU DE TRAVAIL

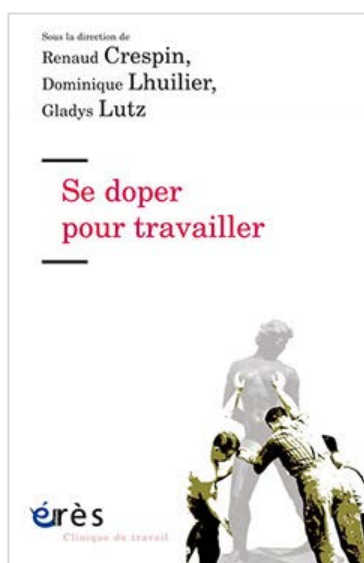
Les **E**ntreprises
et les **S**ervices
Publics
s'**E**ngagent
Résolument

Ressources complémentaires

Un panorama précis et objectif sur la consommation de SPA en population générale

- **« Drogues, Chiffres clés »**

Le document de l'OFDT dont la dernière édition date de juin 2019, rassemble en 8 pages les indicateurs chiffrés les plus récents et les plus pertinents pour quantifier et décrire le phénomène des substances psychoactives en France : consommations, contextes, trafics, conséquences sanitaires et pénales.



Livre « Se doper pour travailler », Renaud CRESPIN, Dominique LHUILIER, Gladys LUTZ, Coll., ERES éditions, 18 €

« Se doper pour travailler » est un ouvrage collectif qui permet de mieux comprendre les liens complexes entre le travail et la consommation de substances psychoactives, sans tabou ni a priori. L'ouvrage met en perspective deux évolutions : la diffusion des usages de produits psychoactifs au travail dans l'ensemble des secteurs d'activité et les récentes transformations du travail. C'est aux organisations elles-mêmes qu'il faut s'intéresser, dans ce qu'elles contiennent parfois de nocif. L'enjeu est de remettre l'humain au centre du travail. C'est à cette condition que peuvent être repensées les politiques et actions de prévention. En effet, l'approche médico-juridique principalement appliquée aujourd'hui

dans les entreprises ou les administrations n'est plus adaptée et suffisante. Cet ouvrage a reçu le prix du livre RH en octobre 2018.

**Livre « Santé et travail : intervenir sur les usages de psychotropes et les addictions des professionnels »
Fédération Addiction et l'association Additra, 2021, 5€**

Ce guide propose avec le soutien de la Mildeca Île-de-France et la Direccte Île-de-France une aide à la réflexion aux équipes de santé au travail, de prévention des risques professionnels et des centres d'addictologie, afin d'intervenir différemment, en soin et en prévention, sur les usages de psychotropes par les actif·ve·s. Construit grâce à l'implication d'un groupe d'intervenants expérimentés et de chercheurs, il se base sur les textes et pratiques existantes pour proposer une analyse innovante de ce dialogue entre consommations, travail, santé et prévention



Alcool et travail

- [« Alcool : une méta-analyse montre un effet dose-réponse entre le niveau de consommation et l'absentéisme au travail »](#) article rédigé par Ophélie Guyonvarch et Guillaume Airagnes pour Addict'aide (13 avril 2021).

Cet article montre que la consommation d'alcool chronique excessive ainsi que des épisodes d'alcool ponctuelle importante (API) sont associés à des risques plus forts d'absentéisme au travail, avec des relations dose-dépendantes, au moins lorsque les consommations dépassent quatre verres standards d'alcool par jour. Ce résultat s'explique notamment du fait d'un état de santé dégradé chez les consommateurs d'alcool à risque et témoigne de l'important coût social lié à l'alcool.

Le pot d'entreprise

- [« Pots d'entreprise et alcool : quelles sont les règles applicables ? »](#) Cette note juridique de l'INRS permet de mieux comprendre quelles sont les règles applicables à ces moments de convivialité organisés dans de nombreuses entreprises.
- [« Point juridique : le pot en entreprise »](#) Cette fiche Addict'aide Pro fournit également des mesures préventives pour organiser dans les meilleures conditions possibles un pot en entreprise.

La sécurité routière

De nombreux salariés et agents font un usage quotidien de leur véhicule, que ce soit en tant que moyen de locomotion pour se rendre sur leur lieu de travail ou en tant que véritable outil de travail. La consommation de substances psychoactives (alcool, stupéfiants, médicaments) au volant présente de nombreux risques et dangers. Chaque année, l'alcool cause 30% des accidents mortels sur la route. Pour en savoir plus, la sécurité routière met à

disposition de nombreuses ressources, infographies et vidéos pouvant être diffusées également dans le cadre professionnel ([« Alcool et conduite »](#), [« Drogue et conduite »](#), [« Médicaments et conduite »](#)). Des fiches d'Addict'aide Pro sont également disponibles pour en savoir plus sur certains points précis :

- [Conduite sous stupéfiants : risques et possibles sanctions](#)
- [Conduire sous médicaments : comment rester vigilant ?](#)
- [Éthylotest anti-démarrage \(EAD\) : mode d'emploi](#)

Enfin, en tant qu'employeur, vous pouvez rejoindre le club des entreprises engagées pour une route plus sûre en signant [l'Appel national des employeurs en faveur de la sécurité routière](#), qui prescrit notamment la sobriété au volant.

Les jeux d'argent et de hasard : une conduite addictive qui peut aussi avoir des conséquences en milieu professionnel

- [« Comment dépister l'addiction aux jeux dans mon entreprise ? »](#) - Addict'aide Pro
- [« Jeux d'argent en ligne »](#) - Addictions France

La DARES publie les chiffres clés sur les conditions de travail et la santé au travail

- [Chiffres clés conditions de travail santé au travail](#) - DARES/août 2021 :

La DARES rappelle à cette occasion que les conditions de travail d'un emploi renvoient aux aspects matériels (contraintes physiques, moyens de travail, conditions sanitaires, exposition à des substances dangereuses, etc.), organisationnels (organisation du temps de travail, rythme de travail, autonomie et marge de manœuvre, etc.) et psychosociaux (relations avec les clients, la hiérarchie et les collègues, conflits de valeurs, satisfaction et difficultés au travail, etc.) dans lesquels le travailleur exerce son activité. Celles-ci peuvent avoir des conséquences sur les risques d'accident, mais aussi sur le développement de maladies professionnelles.

Renforcement de la prévention en santé au travail : Le cadre juridique

- [Loi du 2 août 2021 pour renforcer la prévention en santé au travail](#)

Les règles entourant le télétravail

- [Accord national interprofessionnel sur le télétravail](#)

Le télétravail s'est développé de manière massive en réponse à la crise sanitaire. Le 26 novembre 2020 a été conclu un accord national interprofessionnel sur le télétravail. Ce texte permet de compléter et clarifier les règles applicables, tant en ce qui concerne le télétravail régulier que le télétravail en temps de crise.

Les règles entourant le dépistage de l'alcool et des drogues en entreprise

- [Arrêt du Conseil d'Etat du 5/12/2016 sur les tests salivaires](#)
- [« Point juridique : réglementation du dépistage \(alcool, tabac, drogues\) »](#)

Base de données

- [Base de données des actions santé travail en région PACA](#)